

LES CONGRÈS ET COLLOQUES DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

---

VOLUME 33

---

# PROBLÈMES DE MORTALITÉ

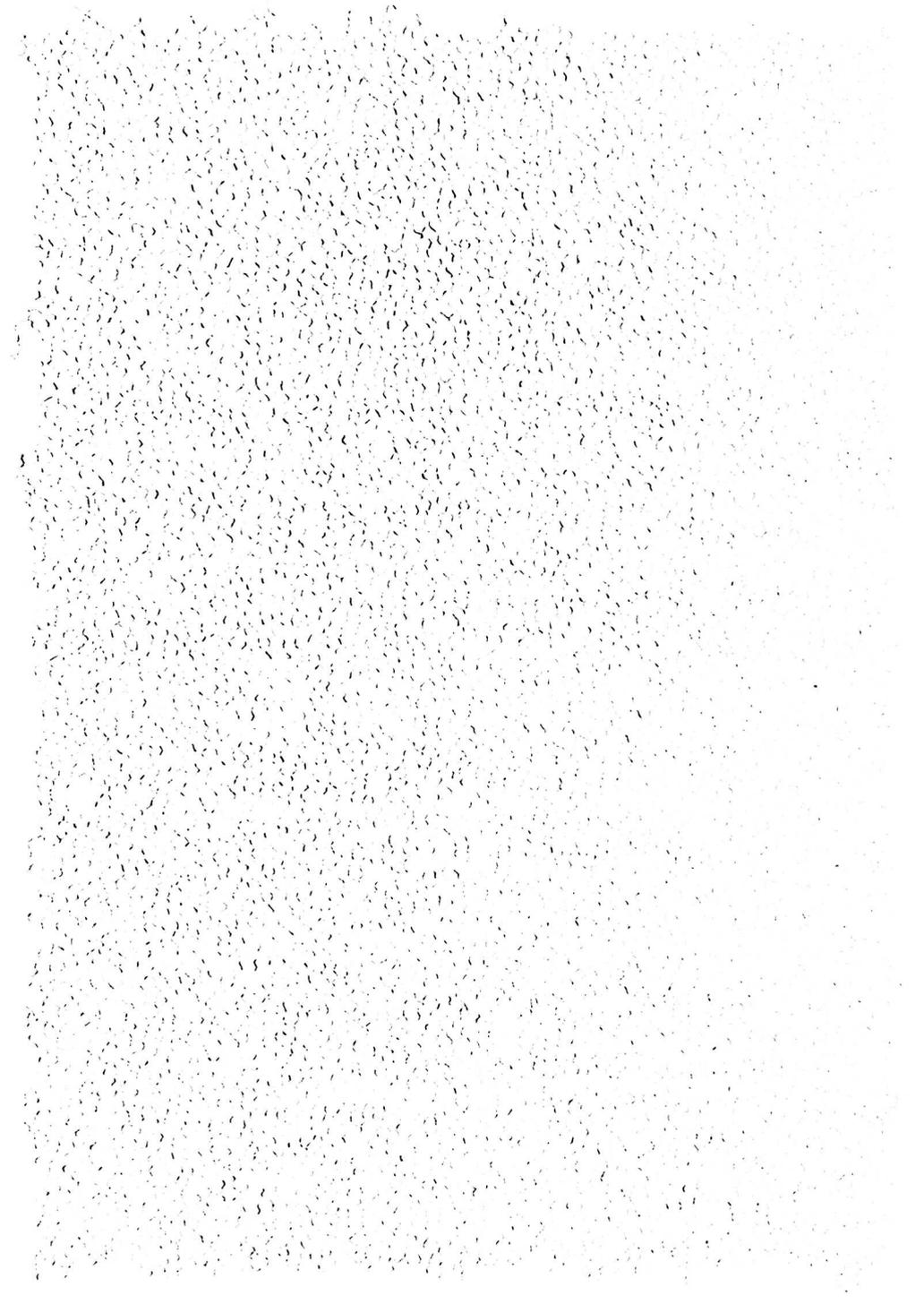
MÉTHODES, SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE  
EN DÉMOGRAPHIE HISTORIQUE

*Colloque international  
tenu à l'Université de Liège  
du 18 au 20 avril 1963*

Le déroulement de trois crises à Liège  
au XVIII<sup>e</sup> siècle

Étienne HÉLIN

UNIVERSITÉ DE LIÈGE  
1963



En très amical hommage  
J. F. L.

## LE DÉROULEMENT DE TROIS CRISES À LIÈGE AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

Il y a seulement deux siècles, un simple accident météorologique — tel que l'hiver rigoureux que nous venons de traverser — pouvait ruiner une région, décimer la population, désorganiser la société. Ce qui maintenant est devenu anecdote était jadis catastrophe sans remède. Comment et pourquoi? C'est ce que nous nous proposons d'examiner dans le cas de Liège, pour l'époque où les plus anciennes données quantifiables deviennent disponibles.

Au préalable, essayons de dissiper quelques équivoques. Ce que nous venons d'évoquer à propos des hivers anciens, montre assez qu'une crise, jadis, est ressentie de manière toute différente de ce que nous appelons, *dépression, basse conjoncture, récession*. Les critères actuellement employés par les économistes ne sont donc pas applicables tels quels. Les crises de jadis sont autant d'épisodes conjoncturels complexes, car ils sont à la fois économiques et sociaux.

Économiques d'abord. La crise c'est l'enrayage, le temps d'arrêt qui perturbe l'appareil de production.

Sous l'Ancien Régime, 80 % de la population vit à la campagne ; dans les villes et les bourgades, le clergé, les nobles, les rentiers, beaucoup de commerçants tirent leurs ressources — directement ou indirectement — du revenu agricole. Dans ces conditions, tout donne à croire que les crises les plus générales et partant les plus graves, sont celles qui affectent la production des champs. Or, pour la moisson comme pour la fenaison, ce qui compte, c'est la pluie, la grêle, le froid, bien plus que le taux de l'escompte ou l'inflation. Une gelée tardive, un été pluvieux compromet la récolte des céréales. A présent, nos ressources industrielles nous mettent en mesure de nous approvisionner dans l'hémisphère austral ; jadis, la perte d'une seule récolte provoque la disette, sinon la famine. C'est ce que l'on a très justement appelé des *crises de subsistances*. La plupart sont déclenchées par un accident météorologique.

Définir la crise comme une disette de vivres, c'est supposer qu'elle affecte non seulement les producteurs, mais aussi et surtout

les consommateurs, fussent-ils paysans ou ouvriers, riches ou pauvres. Il va de soi que leurs réactions ne peuvent pas être et ne sont d'ailleurs pas semblables. Les uns résistent très mal ; ils ne survivent pas aux épidémies ou aux privations ; certains chôment, d'autres sont ruinés ; la voix populaire accuse des profiteurs — des « monopoleurs », comme on disait alors — de s'enrichir de la détresse générale. Qu'en est-il exactement ? L'étude des crises doit donc se prolonger par l'examen de leurs répercussions, lesquelles sont socialement diversifiées. Il faut observer les hommes et pas seulement les marchandises ; l'aspect social est inséparable de la réalité économique.

Cette préoccupation au départ oblige à se montrer exigeant à l'égard des sources qui rendent praticable l'étude des crises : elles ne donneront satisfaction que si elles se complètent et se contrôlent mutuellement. Nous aborderons ensuite, non pas toutes les crises repérées au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais celles qui furent le plus durement ressenties à Liège, à savoir celles de 1709, de 1740 et de 1795.

\* \* \*

Puisque c'est au mauvais temps qu'il faut imputer la plupart des récoltes déficitaires, on doit consulter les observations météorologiques. Il s'en trouve à foison depuis les chroniques de la période carolingienne jusque dans les colonnes de nos journaux. Aussitôt s'impose une distinction fondamentale selon que les observations sont faites avec ou sans instrument de mesure. Torricelli a inventé le baromètre dès le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle ; Réaumur (1683-1757) met au point les thermomètres qui portent son nom mais l'usage ne s'en répand que lentement. On signale des observations météorologiques à Liège à partir de 1736. Hélas, on ne les connaît que par les extraits qu'en copia THOMASSIN <sup>1</sup>. Pour les trois premiers quarts

<sup>1</sup> L. Fr. THOMASSIN, *Mémoire statistique du département de l'Ourthe*, p. 189-190, in-fol., Liège, 1879, utilisant les relevés opérés par le chirurgien Falise et antérieurs à 1783. — *Gazette de Liège*, 15 janvier 1708. — Observations barométriques attestées lors de l'orage du 23 mars 1783 et thermométriques sur l'hiver 1783-1784, dans l'*Abrégé chronologique*, p. 151, 154, 157-158. — C'est à partir de janvier 1806 seulement que J. N. COMHAIRE et N. ANSIAUX dressent un tableau météorologique mis en concordance avec les maladies régnantes ; ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Fonds français*, 659.

Pour les régions voisines, consulter Théodore-Aug. MANN, *Mémoires sur les grandes gelées et leurs effets*, IV-162 p., in-12, Gand, 1792. — CHEVALIER [...] *température de l'hiver*, dans *Mémoire de l'Acad. impériale [...] de Bruxelles*,

du siècle, on en est réduit aux chroniqueurs locaux, très prolifiques encore qu'il faille leur reprocher une fâcheuse prédilection pour les records. Ils noteront, par exemple, que telle source a gelé, ce qui ne s'était plus vu de mémoire d'homme, ou que des chariots ont franchi la Meuse sur les glaces. Or, pour la production agricole, la durée du froid importe autant, sinon plus, que son intensité. Par ailleurs, le gel n'est pas toujours en cause, loin de là : un hiver froid et sec peut ne nuire en rien à la récolte ; un été frais et pluvieux sera toujours néfaste et pourtant, c'est une chose tellement banale dans nos climats que jamais elle ne viendra défrayer la chronique.

Il est fatal que la rareté des céréales se marque par la hausse des prix. Les mercuriales du marché de Liège sous l'Ancien Régime sont perdues. On n'a que les *effractions*, c'est-à-dire le cours moyen des céréales, imposé aux fermiers et aux débiteurs de rentes en nature. L'effraction est calculée chaque année par les échevins et par le chapitre cathédral. Mais c'est une moyenne et, comme telle, elle oblitère les variations saisonnières, qui sont vitales pour les milliers de pauvres gens vivant au jour le jour. Les plus menacés sont précisément ceux dont le sort est le moins bien connu. Il sont coincés dans une sorte d'étai. D'une part, le pain se vend 2 ou 3 fois plus cher que d'ordinaire ; d'autre part, leurs ressources disparaissent. Les salariés sont réduits au chômage, les artisans et les commerçants ralentissent leur activité faute de clients. La perte de la récolte appauvrit des catégories entières de consommateurs et l'argent qui leur reste est plus qu'absorbé par l'achat d'aliments sans cesse plus chers. Des hôpitaux, enfin, ferment leurs portes : en tant que propriétaires fonciers, les fondations charitables subissent le contre-coup de la désolation des campagnes et compriment leurs dépenses au détriment des malades, des orphelins, des errants<sup>1</sup>. C'est le cycle de la dépression qui s'accélère si dangereusement dans les économies dépourvues de moyens de crédit.

t. IV, p. 269-275, in-4°, Bruxelles, 1783. — Louis TOIRS, *Fastes des calamités publiques*, t. II, p. 92, in-8°, Tournai, 1862.

<sup>1</sup> C.-E. LABROUSSE, *Esquisse du mouvement des prix et des salaires* [...], p. 609-618, in-8°, Paris, 1932, a mis en évidence la contrariété tendancielle du revenu des ouvriers et du cours des céréales ; toute une littérature lui a été consacrée. Par contre, la compression des secours aux indigents devrait faire l'objet d'enquêtes dans les comptabilités des hôpitaux ; en attendant, lire à titre d'exemple, A. E. L., *Hôpital Saint-Abraham*, délibérations des 3 mai, 28 juin, 13 septembre et 4 octobre 1893.

Sur les prix à Liège, consulter J. RUVET, *Prix, production et bénéfices agricoles*, dans *Cahiers d'histoire des prix*, t. II, p. 87-90, in-8°, Louvain, 1957.

Rares furent jadis les particuliers qui soupçonnèrent ces mécanismes. Par contre le synchronisme entre la disette et l'épidémie ne leur a guère échappé. Des chroniqueurs observent même que la maladie s'en prend davantage aux pauvres ou qu'elle est localisée dans les quartiers les plus misérables<sup>1</sup>. Pareilles assertions doivent être contrôlées. Mais comment ?

Il n'est pas question de statistique médicale avant le XIX<sup>e</sup> siècle. Faute de compter les malades, on comptera donc les victimes de la maladie, à l'aide des registres aux sépultures. Ceux-ci ne sont utilisables qu'à la condition que le curé y consigne *tous* les décès, c'est-à-dire

— aussi bien les enfants que les adultes ;

— aussi bien les malheureux ensevelis dans le cimetière des pestiférés que les généreux donateurs qui reposent sous une dalle armoriée dans le chœur de l'église.

Au siècle dernier déjà, VILLERMÉ s'était aperçu de ce que les crises se répercutaient non seulement en multipliant les décès mais aussi en raréfiant les naissances<sup>2</sup>. Indice d'autant plus remarquable que la statistique des baptêmes est plus complète que celle des sépultures. Indice encore mal élucidé d'ailleurs : la diminution des naissances est trop brusque pour pouvoir être attribuée à la raréfaction des mariages ou à la mort des femmes enceintes. Quant à la restriction volontaire des naissances, elle était connue, certes ; on voit mal pourquoi elle n'aurait été pratiquée qu'au moment de la crise.

Toujours est-il que les effets démographiques sont alarmants : il est cruel que la sous-alimentation et les maladies éliminent les débilés et les moribonds ; il est encore plus grave qu'une société soit frappée en ses forces vives, à savoir les enfants qui vont assurer son renouvellement.

Bref, il faut mener de front l'étude des symptômes économiques et sociaux. Si nous nous contentons de suivre la courbe des prix, nous risquons fort de nous cantonner dans une étude du marché des céréales. Si nous nous bornons à compter des décès, nous risquons fort de ne repérer que des épidémies. L'étude conjointe des deux catégories de sources permet de diagnostiquer la crise, de remonter à ses causes et de retrouver ses multiples effets.

<sup>1</sup> Voir ci-dessous, p. 493.

<sup>2</sup> L. R. VILLERMÉ, *De la distribution par mois des conceptions et des naissances* [...], dans *Annales d'hygiène publique*, t. V, p. 101, in-12, Paris, 1831.

Voyons à présent comment se sont déroulées les trois grandes crises du XVIII<sup>e</sup> siècle et, pour commencer, celle de 1709.

## 1709

Les premiers jours du mois de janvier furent marqués par des pluies torrentielles. Dans la nuit du 5 au 6, survint un froid si vif que le sol détrempé fut littéralement pris sous une couche de glace. Un gel intense persista durant trois semaines. A défaut de mesures thermométriques (sauf peut-être en Angleterre et en Hesse), quantité de témoignages relatent les effets du gel. Le vin se transforme en glaçons dans les verres. Le gibier et les oiseaux disparurent ; des soldats périrent de froid en voulant rejoindre leur cantonnement. Jusqu'en Provence, les pieds de vignes ont été détruits ; en Ardenne des chênes n'ont pas résisté ; le curé de Flémalle-Grande note dans son registre paroissial que la plupart des arbres fruitiers et tous les noyers sont morts. C'est que le sol avait gelé jusqu'à trois pieds de profondeur. Il était manifeste que l'on ne récolterait ni seigle ni froment <sup>1</sup>.

Le froid persiste une quarantaine de jours. Mais bien avant que le dégel ne permit de mesurer l'étendue du désastre, les cours des blés avaient atteint un niveau sans précédent. A Liège, les échevins effractionnent le setier de seigle à 4 florins et 13 patards : le triple de ce qu'il coûte lors des bonnes années (1716-1717, par exemple). Or ce sont là des moyennes qui masquent l'allure des cours effectivement pratiqués. On peut s'en faire une idée par les prix brabançons : à Tirlemont, le seigle triple de prix entre septembre 1708 et mai 1709 ; la hausse se poursuivra jusqu'en septembre <sup>2</sup>.

Une situation aussi explosive ne pouvait laisser indifférents les pouvoirs publics. Dans la principauté, leur tâche est compliquée du fait des hostilités. Durant la guerre de Succession d'Espagne, les Français, éprouvant échec sur échec, ont été refoulés au Sud

<sup>1</sup> A. E. L., *Cures*, Flémalle-Grande, reg. 2, p. 38. — J. CEYSSENS, *Notes du curé Jean Hervianus*, dans *Leodium*, t. V, p. 131-132, in-8°, Liège, 1906, et les auteurs cités ci-dessus, p. 484, note 1. — [FOULLON], *Historia leodiensis*, t. III, p. 473-474, in-fol., Liège 1736. — Arthur DE BOISLIELE, *Le grand hiver et la disette de 1709*, dans *Revue des questions historiques*, t. LXXIII, p. 456-466, in-8°, Paris, 1903.

<sup>2</sup> L. Fr. THOMASSIN, *Mémoire statistique*, p. 361. — H. COPPEJANS-DESMET, dans *Dokumenten voor de geschiedenis van prijzen en lonen [...]*, p. 527, in-8°, Bruges, 1959.

d'une ligne allant de Namur à Lille. Le prince-évêque Joseph-Clément de Bavière, qui est entré dans l'alliance de Louis XIV et s'est mis au ban de l'Empire, n'exerce plus son autorité que sur la partie méridionale du pays : Ciney, Dinant, l'Entre-Sambre et Meuse, Thuin. Au Nord, les pouvoirs princiers sont assumés par un Conseil impérial présidé par un Chancelier. L'attitude des deux autorités diffère de manière significative.

Au Sud, Joseph-Clément multiplie les mesures de salut public :

- interdiction de stocker, d'exporter, de brasser, de faire du brandevin, de la pâtisserie ;
- obligation d'abattre les chiens inutiles ;
- inspection des greniers et visites domiciliaires, mise en vente forcée des provisions excédentaires ; prix maximum ;
- instauration de permis de vente ;
- octroi d'un moratoire général et suspension des poursuites pour dettes ;
- restrictions à la circulation des gens et du bétail ;
- interdiction de moudre avant le 1<sup>er</sup> octobre et de s'attrouper <sup>1</sup>.

Bref, une série de mesures d'exception qui instaurent en quelques semaines une sorte de dirigisme économique assorti de contrôles policiers. Comment apprécier ces mesures ?

Notons d'abord qu'elles n'ont rien d'original : l'interdiction d'exporter, la fixation du maximum, l'inspection des greniers sont pratiques courantes à Liège depuis le XVI<sup>e</sup> siècle au moins. Elles se rencontrent aussi aux Pays Bas et en France <sup>2</sup>.

Quant à l'efficacité de pareille politique, on a de bonnes raisons de la mettre en doute. La répétition des édits — il y en eut 13 en 6 mois

<sup>1</sup> *Liste chronologique des édits et ordonnances de la principauté de Liège*, 12, 22 et 26 avril ; 2, 14, 16, 17 et 23 mai ; 8 juin ; 13, 17 et 26 juillet ; 13 août 1709, in-8°, Bruxelles, 1851. — *Recueil des Ordonnances de la Principauté de Liège*, 3<sup>e</sup> série, t. I, p. 408-417.

<sup>2</sup> Récit des mesures adoptées lors de la disette de 1631, par Guillaume DE MEEF, *La mutinerie des Rivageois*, éd. L. POLAIN, p. 4, in-8°, Liège, 1835. — A. E. L., *Conseil privé*, 239, police des vivres. — J. DE BROUWERE, *Les dénombrements de la châtellenie d'Audenarde (1469-1801) dans Bull. de la Comm. royale d'Hist.*, t. CIII, p. 154, 516-517, in-8°, Bruxelles, 1939. — P.-M. BONDOIS, *La disette de 1662*, dans *Revue d'histoire écon. et sociale*, t. XII, p. 81, in-8°, Paris, 1924. — A. DE BOISLISLE, *Le grand hiver*, t. LXXIV p. 493-518. — R. BAEHREL, *Épidémie et terreur*, dans *Annales hist. de la Révolution française*, t. XXIII, p. 113-146, in-8°, Nancy, 1951.

— est déjà un indice de leur insuffisance sinon de leur inexécution. Dans le Luxembourg tout proche, la fixation du maximum eut pour effet de tarir l'approvisionnement du marché. On a même été plus loin et Saint-Simon, par exemple, va jusqu'à prétendre que les mesures de contrôle ont généralisé la famine. C'est à l'origine d'une controverse entre les historiens français<sup>1</sup> ; ici, il paraît plus opportun d'analyser une situation que de faire le procès d'une politique.

Pour en revenir à Liège même, nous y découvrons un régime très différent de celui des pays soumis à l'obédience française. Afin de combattre la cherté de la viande de boucherie, le Conseil impérial autorise tout le monde à en vendre dans les rues ou à domicile : il s'attaque à la vie chère en brisant le monopole corporatif des bouchers admis à la Halle. Le 6 mai, trois édits dénotent une situation plus tendue : les particuliers sont invités à déclarer leurs provisions de grains et de farine ; interdiction de menacer la personne et les biens des boulangers ; interdiction d'exporter, qui sera réitérée le 7 septembre. C'est tout<sup>2</sup>.

Que s'était-il passé? Les continuateurs de FOULLON expliquent que les bourgmestres de la Cité ont pu se procurer du blé en Hollande. L'exemple de la capitale fut suivi par les Bonnes Villes et les bourgades. Des comptes apprennent, par exemple, que les magistrats de Verviers et de Theux empruntèrent respectivement 20.000 et 25.000 florins afin de pouvoir distribuer du grain<sup>3</sup>. Mieux valait s'endetter que de laisser périr de faim ses administrés en essayant de donner le change par une chasse à d'imaginaires provisions !

Mais cette politique n'était praticable que

— grâce à la proximité d'Amsterdam, entrepôt du seigle en provenance de la Baltique ;

— du fait que les troupes anglo-bataves laissaient le libre accès aux stocks hollandais.

C'est ce qui permit d'éviter la famine dans les villes. A la cam-

<sup>1</sup> DE SAINT-SIMON, *Mémoires*, éd. G. TRUC, t. III, p. 83-88, in-12, Paris, 1954. — A. DE BOISLISLE, *op. cit.*

<sup>2</sup> *Liste chronologique*, 7 mars, 6 mai, 7 septembre 1709. — Copie d'une décision du Conseil de la Cité, en date du 20 avril 1709, à la BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE, Ms. 463 A.

<sup>3</sup> [FOULLON], *Historia leodiensis*, t. III, p. 474. — A. E. L., *Hôpital de Bavière*, 2, n° 185 v°, recès du 12 mai 1705. — Ph. DE LIMBOURG, *Les privilégiés des Franchimontois*, dans *Bull. de l'Inst. archéol. liégeois*, t. XXI, p. 271, in-8°, Liège, 1888.

pagne, les paysans s'en tirèrent en semant au printemps de l'orge et de l'avoine à la place des durs grains (froment, seigle) : la récolte fut abondante mais ils durent se contenter pendant un an de céréales non panifiables, manger des bouillies et des soupes et — ajoute la chronique — d'autres nourritures pour le bétail <sup>1</sup>.

L'effet de ce régime alimentaire est difficile à déceler. Pour ces années cruciales il n'y a à Liège aucun registre aux décès qui soit bien tenu. Les registres aux baptêmes, ceux de Chênée notamment, font découvrir un déficit des naissances, moins prononcé cependant qu'on ne s'y attendrait <sup>2</sup>.

### 1739-1741

Au rebours de la crise de 1709, dont le déclenchement et la clôture apparaissent nettement, celle-ci s'insère dans un contexte beaucoup plus touffu de mauvaises saisons agricoles, d'épizooties, de récessions industrielles et d'embarras budgétaires.

La crise industrielle se manifeste en 1739-1740 à Verviers : hausse des prix de la laine, vente stationnaire. Les ouvriers réduits au chômage réclament la création de francs métiers. On doit leur envoyer la troupe. Tributaire du marché hollandais, la clouterie est particulièrement vulnérable aussi : des rassemblements se produisent au village de Chênée, là où s'entreprennent les matières premières.

De 1736 à 1741, le conflit douanier entre Liège et Bruxelles ne cesse de s'envenimer : de représailles en représailles la principauté se barricade de droits prohibitifs. Le curé du faubourg de Glain, bien placé en bordure de la principale voie d'accès à la Cité, note dans son journal l'interruption du trafic avec le Brabant. La paralysie du trafic tarit les droits de douane ; le chômage s'étend et la misère réduit les taxes de consommation au moment précis où le trésor liégeois est épuisé par la construction de la chaussée vers Bois-le-Duc et par le rachat de la baronnie de Herstal.

Dans la crise agricole, les intempéries jouent le rôle décisif. L'année 1739 avait été médiocre. L'hiver 1740 se caractérise par des

<sup>1</sup> [FOULLON], *Historia leodiensis*, t. III, p. 474.

<sup>2</sup> Comparer aux chiffres de A. BURCKHARDT, *Demographie und Epidemiologie der Stadt Basel* [...], p. 90, in-4°, Bâle, 1908. — J. BERTILLON, *Des recensements* [...] à Paris, dans *Annuaire statistique de la ville de Paris*, 26<sup>e</sup> année, p. 11, Paris, 1907.

gelées rigoureuses : — 16° Réaumur à Leyde. Il s'éternise plus de 9 semaines et c'est sa durée surtout qui le rend néfaste. La débacle de la Meuse ne se produit que le 15 mars, ce qui désorganise les transports par eau desquels dépend l'arrivée des bois, des pierres, des écorces, et l'exportation de la houille. Le mauvais temps perdure jusqu'à la mi-mai. Il n'y a pas de printemps ; l'été est bref, froid, sans soleil. Gâtée par les pluies, la moisson ne se fait qu'en septembre. Dans la nuit du 8 au 9 octobre, une gelée précoce détruit vendanges et fruits. Des chutes de neige en Lorraine et en Ardenne suivies de pluies, provoquent une catastrophique inondation à Liège au mois de décembre : pendant plusieurs jours les habitants d'Outre-Meuse doivent circuler en barques ; digues, biefs et ponts sont emportés et les moulins à nouveau paralysés.

Dans ces conditions, rien d'étonnant à ce que les céréales se raréfient et que leurs prix haussent à l'avenant. Le Clergé effractionne le muid d'épeautre aussi cher qu'en 1709 : 14 florins, 5 patards. Des hausses analogues s'observent d'ailleurs dans toute l'Europe du Nord-Ouest : atténuées aux Pays-Bas, beaucoup plus graves dans les royaumes scandinaves.

A Liège, le malaise social fut profond. Il s'était déjà manifesté l'année précédente, c'est-à-dire en juin 1739, par une émeute de la faim : pillage de boulangeries en Outre-Meuse ; les autorités avaient permis d'ouvrir le feu sur les perturbateurs. On avait réorganisé les compagnies bourgeoises et pendu, pour l'exemple, sur le Marché. L'année 1740 s'écoule dans la même ambiance :

- le 4 janvier : ordre d'expulser les mendiants étrangers ;
- à partir du 12 : distributions aux pauvres.

Comme en 1709, c'est au mois de mai que la tension atteint son paroxysme. Une dépêche du prince, en date du 7 mai, dépeint l'état d'esprit qui régnait à la Cour.

Monsieur le Chancelier,

Je viens de recevoir à ce moment une lettre du bourguemaitre Closset par laquelle il mande qu'une grosse troupe de canaille se dispose encore à piller la Ville. Prenez bien vos mesures avec les bourguemaitres pour faire mettre les bourgeois sous les armes comme cela s'est réglé par mon mandement et faites venir Gramoquet pour lui dire qu'il ne quitte point le Palais et qu'il fasse venir tout le régiment dans les portes pour chasser cette canaille et il faut pas être si doux que du passé car il faut donner ordre de tirer. C'est le seul moyen de les dissiper.

Voilà ce que je vous ordonne et que cela soit exécuté sans réplique.

[signé] George-Louis

Le même jour, on réitère l'ordre de tirer sur les fauteurs de trouble, on instaure le couvre-feu, on renforce les patrouilles bourgeoises. Le surlendemain nouvelles mesures militaires et surtout policières pour prévenir que « l'esprit de tumulte ne se répande entre la populace ». Il s'agissait, entre autres, de retrouver l'auteur d'une affiche séditieuse, dont voici la teneur :

Messieurs,

Je vous demande à la bonne foy s'il est permis d'agir de la manier après avoir souffris un hiver si rude & de voir le pain si cher, au lieu que il seroit plus bon marohé qu'à l'ordinair.

Mais toute ces trofo[n]cier et chanoines qui gartent les grains dans leur grenier et laissent mourir les pauvres de faim !

Eh bien, si on y apporte pas remède l'on vaira beau carillon qui de long-temps ne s'a jamais vu ! Ou bien laissons nou mourir de faim, car il n'y a plus moien de pouvoir vivre !

L'intérêt de pareil document ne réside pas seulement dans sa rareté, mais surtout dans ce qu'il nous apprend du mécontentement populaire : il exprime à la fois la révolte et le découragement, il vise les nantis et leur promet un *carillon* — c'est-à-dire le feu d'artifice du grand soir — ce qui est certes une satisfaction psychologique mais nullement un remède à la faim.

Si persuadé qu'il fût de la vertu des coups de fusil pour mettre à la raison les mutins, George-Louis n'en cherchait pas moins à calmer « l'esprit de tumulte » courant dans « la populace ». Le 9 mai il décida de faire dresser la liste des étrangers et recenser les provisions des particuliers. Le 21 mai, fut affiché l'édit qui préparait un dénombrement général. On a tout lieu de croire que les listes de la population auraient servi à organiser des distributions de pains, voire une sorte de rationnement.

La Cité prenait des mesures plus positives en multipliant les achats de grains. Elle s'approvisionne par petites quantités chez les receveurs de monastères ou de chapitres et surtout à la Commanderie des Vieux-Joncs. C'est à partir du mois de juillet seulement qu'elle réussit à reprendre pied sur les marchés des Provinces-Unies : Bréda, Bois-le-Duc, Dordrecht. En un an (septembre 1740-septembre 1741), elle y engloutit 222.000 florins, soit l'équivalent de toutes ses recettes au cours d'une année normale. En août 1740, le « pauvre peuple » se disputait encore du son pour le mélanger à la

farine de seigle ; en novembre, les curés distribuent des pains à 22 liards (au lieu de 27 dans les boulangeries).

Ce ne fut toutefois pas assez pour enrayer la crise démographique.

Au printemps de 1741, sévit une épidémie commentée en ces termes par un chroniqueur anonyme :

« les fièvres sont quasi tout partout le pays. Mais il n'en mourait pas beaucoup à l'égard qu'il y avait de quoy [manger]. Cependant, Outre-Meuse, il en mourait des jours une demis douzaine. »

C'est donc le quartier le plus pauvre qui a la réputation de payer le plus lourd tribut à la Mort. Les registres aux sépultures ne nous en fournissent que de très partielles confirmations. A Sainte-Foy ou à Saint-Servais, par exemple, la mortalité est élevée de 1739 à 1741, mais d'autres années de ces deux décennies — 1746 entre autres — ont été aussi meurtrières. A La Madeleine, par contre, 1740-1741 et 1742 se signalent par un « pic » qu'il est intéressant de comparer à la courbe des conceptions légitimes : en trois ans le déficit est de près de 80 unités, environ 1/20<sup>e</sup> de l'effectif total. Reconstituer la statistique des mariages serait une tâche ardue. Pourtant leur dépression n'échappa point aux contemporains. A Sainte-Véronique (un grand faubourg ouvrier) le curé s'étonne de n'avoir à célébrer aucune union en septembre et en octobre 1741 ; il explique cette carence *propter miseriam indubie temporum*. La hausse des décès est décalée d'un an ou deux par rapport à la disette ; le déficit des conceptions s'observe dans toute la ville et il survient plus tôt. Il est de l'ordre de 700 unités, soit près du tiers de l'effectif annuel<sup>1</sup>. C'est la plus grave faille qui vient interrompre la courbe des naissances avant 1795.

<sup>1</sup> Les principales références figurent en note dans notre essai sur *La disette et le recensement de 1740*, dans *Annuaire d'Histoire liégeoise*, t. VI, p. 443-477, in-8°, Liège, 1959. — Ajouter pour l'interruption du trafic : GLAIN, *Cure, Liber memorialis*, p. 240-242 ; pour la rarefaction des mariages, A. E. L., *Reg. par.*, Liège, 310, août 1741 ; incidences sur la population dans E. HELIN, *La démographie de Liège*, p. 171 et fig. 41, in-8°, Bruxelles, 1963. — Parmi tous les indices de crise observés par les historiens étrangers, les plus graves nous paraissent être ceux qui ressortent des chiffres de H. GILLE, *The demographic history of the Northern European countries*, dans *Population Studies*, t. III, p. 61 et fig. 3 f et 4, in-8°, Cambridge, 1949. Le présent rapport était à l'impression lorsque nous avons pris connaissance du remarquable travail de M<sup>lle</sup> Gisèle VAN HOUTTE, *Leuven in 1740, een krisiejaar*, ill., 262 p. in-8°, Bruxelles, 1964.

## 1794-1795

La crise de ces années a été observée par les historiens qui décrivent l'époque révolutionnaire. Ils en ont cependant traité avec des préoccupations politiques, de sorte que les explications qu'ils proposent demeurent partielles.

Tous ont souligné la ruine totale du Pays au lendemain de la seconde invasion française. Ce désastre se produisit

— à la suite des réquisitions militaires qui enlevèrent vivres, bétail, cuirs, draps, moyens de transport. En nivose de l'an III (décembre 1794), toutes les charettes et tous les chevaux furent requis puis concentrés à Huy, Saint-Trond et Liège. Les bêtes y crevèrent faute de nourriture. L'approvisionnement par les blatiers fut bloqué, les travaux des champs empêchés.

— par le cours forcé des assignats : les Français s'acquittaient en papier dévalué mais exigeaient le paiement en espèces sonnantes et trébuchantes pour les contributions de guerre, pour les emprunts forcés, etc.

Viennent encore s'ajouter : la paralysie du commerce maritime et continental à la suite des opérations militaires. L'émigration de manufacturiers — surtout à Verviers et à Eupen — qui réduit les ouvriers au chômage. Le fiasco des ateliers municipaux ouverts tant pour combattre la mendicité que pour équiper les troupes de la République.

A Liège, à Verviers, à Huy, la pénurie fut affreuse ; des familles entières périrent de faim et de froid ; aux ouvriers du faubourg Saint-Gilles qui descendent en ville pour réclamer du pain, la municipalité envoie la force armée. Les plus actifs soutiens du nouveau régime n'ont pas songé un seul instant à nier la misère générale, les violences, les émeutes.

On connaît par le menu les mesures prises pour combattre la disette grâce à l'étude que M. R. VAN SANTBERGEN a consacrée à Robert de Paris, représentant du Peuple en mission près des armées. Robert y apparaît comme animé des meilleures intentions : malgré les pouvoirs étendus dont il est nanti, son action se solde par un échec. Il est en butte aux dénonciations, à la malveillance des Représentants siégeant à Bruxelles, à l'obstination brutale du commandant militaire Ribot.

En fait, personne n'a de prise sur la situation alimentaire. La récolte de 1794 fut compromise par les armées en campagne ; le très

rude hiver de 1794-1795 aggrava les perspectives. Les greniers ecclésiastiques ne jouèrent plus leur rôle de relai entre le producteur paysan et le consommateur citadin. Débarrassés de la dime et des redevances seigneuriales, les villageois en ont profité pour consommer davantage au lieu de commercialiser leur récolte. Restait la traditionnelle ressource du seigle hollandais. Il fallait au préalable une autorisation officielle qui ne s'obtint pas sans peine.

Les Hollandais refusèrent le paiement en assignats. On imagina alors un ultime expédient : l'emprunt forcé aux dépens de 285 Liégeois riches, et supposés hostiles au nouveau régime. Les pires sanctions ne vinrent pas à bout de l'inertie : on réunit à peine 18.000 livres sur les 360.000 exigées <sup>1</sup>.

Rien d'étonnant à ce que le seigle se vendit à 28 francs (-or) l'hectolitre soit plus du double du prix atteint en 1740 et environ le triple d'une année normale à la fin du siècle (1797-1798). Presque toutes les mercuriales des Pays-Bas s'interrompent jusqu'en 1797 : c'est l'indice ou de ce que les autorités civiles ont perdu le contrôle de la situation ou de ce que les vivres font radicalement défaut. A Spa, « les boulangers vous donnoient du très mauvais pain par la fenêtre sans nous ouvrir la porte de leur boutique. Tout le monde assemblé devant la maison se battoit, se déchiroit s'arrachant le pain hors des mains. » Et quel pain ! Composé de fêverolles moulues, « si on en avoit enlevé les deux croutes, et qu'on les eût jetées contre les murailles elles y seroient resté collées ! » <sup>2</sup>

Dans le domaine démographique, les conséquences ne tardent pas à se manifester. La courbe des décès, déjà instable dans quelques paroisses depuis 1788, atteint en 1795 un niveau record : non seulement dans des paroisses pauvres, comme à Sainte-Véronique et à Saint-Pholien, mais aussi dans le quartier commerçant du Centre et dans les villages de la Banlieue. Dans toute la ville se marque le déficit des naissances, le plus profond qui puisse se constater depuis le début du siècle : il atteint plus de 800 unités.

<sup>1</sup> R. VAN SANTBERGEN, *Robert de Paris et le pays de Liège en 1795*, p. 50, n. 2, 60-68, in-8°, Liège, 1958. — Ad. BORGNET, *Histoire de la révolution liégeoise*, t. II, p. 444-445, 488-490, 501-502, in-8°, Liège, 1865. — P. LEBRUN, *L'industrie de la laine à Verviers*, p. 92-96, in-8°, Liège, 1947.

<sup>2</sup> L. F. THOMASSIN, *Mémoire statistique*, p. 361. — *Dokumenten voor de geschiedenis van prijzen en lonen [...]*, éd. C. VERLINDEN, p. 117, 120, 123, 511, 515. — Carnet de Antoine HOUYON, éd. par A. BODY, *Un chroniqueur espagnol, dans Bull. de la Soc. des Bibliophiles liégeois*, t. I, p. 290, in-8°, Liège, 1882. — A. E. L., *Fonds français*, Préfecture, 415.

Il sera toujours impossible d'avancer des chiffres précis mais nous évaluons à un minimum de 1500 à 2000 personnes la perte éprouvée par la ville en une seule année. Ainsi s'explique en partie le recul démographique de Liège entre 1795 et 1801, recul si grave, que les autorités françaises ont d'abord essayé de nier l'évidence avant de se résoudre à fausser délibérément le résultat de leurs déclarations.

La disette de 1795 est donc à elle seule responsable de plus de victimes que la guillotine, les déportations, les massacres de février 1793, les bombardements de 1794 : il n'est pas prouvé que la conscription ait été plus meurtrière. Par ailleurs, la correspondance administrative comme tout ce que nous savons des disettes antérieures, donne la certitude que les classes populaires furent les principales victimes de la catastrophe de 1795. Elles qui jouent un rôle si actif de 1789 à 1794, ne bougent plus à partir de cette date, sans que leur sort ait été amélioré : c'est qu'elles ont été littéralement décimées. Elles disparaissent de la scène politique jusqu'en 1830.

\* \* \*

Les crises que nous venons de passer en revue, toutes trois associées à de terribles hivers, furent les plus sérieuses, mais non point les seules crises du siècle. Il y en eut en 1726, en 1770-1772, qui l'une et l'autre incitèrent le Prince-Évêque à réformer la bienfaisance ; il y eut celle de 1788-1789 associée à l'agitation pré-révolutionnaire. Elles furent combattues avec succès par les traditionnels achats de seigle en Hollande : leurs incidences démographiques restent limitées <sup>1</sup>.

Comparée au XIX<sup>e</sup> et a fortiori au XX<sup>e</sup> siècle, cette fréquence paraît tragique. Mais c'est là une impression anachronique. La seule comparaison valable doit s'instaurer avec le XVII<sup>e</sup> siècle. Or, qu'y voyons-nous ? Des crises redoutables certes, comme celles de 1634-1636, 1648-1652, 1662, 1673-74, 1693-1694, 1698 ; mais surtout de longues périodes de disettes larvées et de dépopulation continue : la fin de la guerre de Trente Ans, les guerres de Louis XIV à partir de 1673 environ. M. J. RUWER en a apporté la démonstra-

<sup>1</sup> E. HELIN, *La démographie de Liège*, p. 55-61, 167, 175, 223-225.

tion : au temps de Louis XIV, la crise est un événement si répété qu'il s'intègre aux normes de l'époque<sup>1</sup>.

Plus rien de tel chez nous, au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les trois crises majeures sont brèves et espacées de plus de trente ans. La plupart des Liégeois qui vécurent au XVIII<sup>e</sup> siècle n'en connurent qu'une au cours de leur existence. Serait-ce à cela qu'il faut attribuer leur plus grande longévité? On sait, à présent, que l'organisme résiste avec succès à des privations passagères : ce qui le rend vulnérable — en particulier aux maladies infectieuses — c'est la sous-alimentation chronique.

D'autre part, c'est la société entière qui se déshabitude des accrocs violents que représentent pour elle les crises. Au fur et à mesure que le danger s'éloigne il devient moins tolérable. De là ce paradoxe : les misères invétérées durant la guerre de Trente Ans et le règne de Louis XIV ne suscitent guère de protestations, on y est résigné. Les crises du XVIII<sup>e</sup> siècle, beaucoup plus brèves, déclenchent des troubles ; on met en cause les autorités publiques vite désemparées. Aux yeux de l'historien, elles ne sont donc pas seulement des accidents ; elles constituent une sorte de réactif social, un révélateur de l'opinion publique, cette conscience collective qui trouve si rarement l'occasion de s'exprimer avec sincérité.

Étienne HÉLIN.

<sup>1</sup> J. RUWET, *Crises démographiques : problèmes économiques ou crises morales? Le pays de Liège sous l'Ancien Régime*, dans *Population*, t. IX, p. 451-476, in-8°, Paris, 1954.